

Vivre à Menetou-Salon



SOMMAIRE



3	LE MOT DU MAIRE	20 - 21	TRAIL EN JOËLETTE
4 - 5	LES ACTIONS COMMUNALES EN BREF	22 - -23	LE CCO
6 - 7	CONSTRUCTION DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET RESTAURANT SCOLAIRE	24 - 25	BRIN DE CULTURES – FESTIVAL À LA RUE
8 - 9	OBJECTIF « ZÉRO PESTICIDE »	26 - 27	LA TONNELLERIE
10 - 11	LE SDE18		GAUTHIER FRÈRES
12 - 13	ACTIONS SOCIALES : CCAS ET CIAS	18-19	LES EXPOSITIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE MENETOU-SALON
14 - 15	FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE	30 - 31 - 32	LA GRANGE MSEF
16 - 17	JEAN CORMERY	33	ÉTAT CIVIL
18	1914-1916 VERDUN	34 - 35	AGENDA 2017
19	JEAN-ALEXANDRE BUCHON		



Les numéros utiles

Mairie - 12, rue de la Mairie 18510 Menetou-Salon

Tél : 02 48 64 81 21

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h Le samedi de 9h à 12h

École maternelle - CP - CE1 - CE2 -

13 rue de la Liberté - Tél : 02 48 64 87 63

École CE2 - CM1 - CM2 - 12 rue de la Mairie

Tél : 02 48 64 80 70

Collège Béthune Sully - 1 rue des Écoles - 18250

Henrichemont - Tél: 02 48 23 52 80

Bibliothèque municipale - 3 rue Franche

Tél : 02 48 64 07 03

Ouverte le lundi de 16h à 18h, le mercredi et le samedi de 15h à 17h

Assistante sociale : Permanence à la mairie le lundi de 9h à 12h

Résidence-autonomie Louis Jouannin - 16 rue du Foyer

Logements - Tél : 02 48 64 80 98

La Poste - 1 route de Bourges - Tél : 02 48 64 65 66

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 Le samedi de 9h à 12h

Trésor Public - Rue du Château - 18220 Les Aix d'Angillon -

Tél : 02 48 64 40 72

Paroisse de Saint-Martin-d'Auxigny - 17 rue de l'Église

18110 Saint Martin d' Auxigny- Tél : 02 48 64 50 50

Centre d'accueil touristique (salle des fêtes et caveau des vigneron) - 23 rue de la Mairie - Tél : 02.48.64.85.26

Salles de réunion Pierre Clament – rue de Fontbertrange

Tél : 02.48.64.85.47

Garderie municipale – 12 rue de la Mairie

Tél - 02.48.64.87.65

SAMU - Tél : 15 (service d'aide médical d'urgence)

Gendarmerie - Tél : 17

Sapeurs-Pompiers - Tél : 18

Médecins - Dr MUSI Michel - 5 rue de la Liberté

Tél : 02 48 64 84 56

Dr ROBERT Christophe - 5 rue de la Liberté

Tél : 02 48 64 83 72

Pharmacie des Côteaux - Mme TUVACHE Servane

3 place de l'Église - Tél :02 48 64 81 11

Infirmiers

Mme FACON-GROLIER Catherine- 8, route de Bourges

Tél : 06 58 14 24 42

Mme RICART-LARRE Monserrat - 8, route de Bourges

Tél : 06 58 14 24 42

M. RANDOUR Grégory - Les Thébaults

Tél : 02 48 64 16 80

Taxi - M. MUSARD Gabriel - 12 b, rue de la Gare

Tél : 06 15 11 42 02

Ambulancier MARQUET - ZA des Petits Clais – 18110

Saint-Martin-d'Auxigny - Tél : 02 48 64 15 15

Vétérinaire - M. PAIN Stéphane - ZA des Petits Clais

18110 Saint-Martin d'Auxigny - Tél : 02 48 64 63 67

Éditeur : mairie de Menetou-Salon – Directeur de la publication : Pierre FOUCHET – Rédaction : Jean-Pierre BRANCHU - Claude BLAIN - Chambre d'Agriculture du Cher – Écoles de Menetou-Salon – Sol FOUCHET - Pierre FOUCHET – Jean-Claude GORDET – Stéphanie JACQUET – Nicolas LEBLANC - Magali MALLET – Narcisse PHILIPPE - PROSPER – Alain ROBLET – Hervé et Nadia RODRIGUEZ – SDE18

Conception et réalisation : ZONE LIBRE – Tirage 1000 exemplaires – Distribution : La municipalité – Crédit photos : CHAMPS LIBRES, Arnaud AFCHAIN (1ère de couverture), architecte PRAXIS SEL Jacky RIOLET, Archives départementales du Cher, Chambre d'Agriculture du Cher, Communauté de communes en Terres Vives, Patricia et Thierry CROS, Matthieu DERET, écoles de Menetou-Salon, Gauthier Frères, Gilles JACQUET, Stéphanie JACQUET, Jérémy LEBLANC, Magali MALLET, MSEF, Martine RAIMBAULT, Hervé RODRIGUEZ, SDE18, Pascal VANGYSEL, Françoise THOMAS, Morgane WIEREPANT, ZONE LIBRE.

Création graphique : Nelly MADOULET.



LE MOT DU MAIRE

...2016 ...2017

Il y a tellement de choses qui se passent, il y a tellement de choses qui changent..., nous sommes tout déboussolés.

Le monde, notre monde nous apparaît dangereux. Ici des crimes, des dysfonctionnements très graves. Là-bas la guerre, la faim, des situations désespérées.

Que pouvons-nous faire ?

Comme chacun, je m'inquiète. Je m'interroge.

Et puis je suis emporté par d'autres visions, d'autres sensations : L'amour des proches, la chaleur des amis, les rires d'un enfant, les fous rires des conseillers, l'enthousiasme « à déplacer des montagnes » de tous ceux qui s'associent pour le bonheur commun... et aussi la beauté d'un paysage, le silence de la nuit, les gazouillis d'un rouge-gorge...

Oui nous vivons sur la Terre, pas dans les faux paradis des publicités en tous genres. Nous vivons dans une démocratie - par définition imparfaite et perfectible - pas dans un régime idéal qui n'existe nulle part. Nous vivons dans une petite commune avec ses problèmes et ses bonheurs, ses drames et ses élans de solidarité, ses difficultés et son extraordinaire créativité dans tous les domaines.

La taille de notre commune nous permet de nous sentir « embarqués dans le même bateau » au-delà de nos différences et de nos divergences. Nous avons dans nos mains toutes les solutions pragmatiques, intelligentes et joyeuses. Nous devons continuer à nous serrer les coudes pour que le malheur et la haine ne puissent pas entrer chez nous et nous dévorer le cœur.

Nous devons continuer à rire, à être heureux envers et contre tout, à œuvrer pour le bonheur de tous, ici et là-bas. Nous devons aussi continuer à exiger le respect pour ce qui nous est essentiel.

Je pense en particulier à notre bureau de poste et au début de mobilisation qui a permis de le conserver. C'est un signe, un message fort que nous avons voulu donner pour que Menetou-Salon reste une commune vivante. Comment pourrions-nous aimer vivre à Menetou-Salon

sans garder nos services publics, nos commerces ? Comment pourrions-nous nous rencontrer et parler en longeant des vitrines fermées ? Le monde rural est merveilleux ; chacun y a sa place et tout y est possible. **Mais attention, restons vigilants !**

Je vois notre commune changer au fil des aménagements et des travaux. Je la vois frémir au son des spectacles et vibrer à travers les manifestations. Ce magnifique bulletin témoigne de la vie passée et actuelle. Vous pourrez découvrir l'engagement de votre commune dans la démarche « zéro pesticide », le fonctionnement de la bibliothèque, l'action d'un instituteur monestrosalonien, la vie de Jean-Alexandre Buchon, une histoire de tonneaux, le poumon de « La Grange » et bien d'autres choses encore...

Et puis en 2017, des travaux importants de construction seront menés dans le respect des finances communales :

- Tout d'abord, un nouvel accueil périscolaire et un nouveau restaurant scolaire ;
- Et ensuite un nouvel atelier technique municipal tant attendu qui permettra de regrouper les différents dépôts éparpillés à travers la commune.

2017 verra aussi la fusion de notre Communauté de communes en Terres vives avec celle des Hautes Terres en Haut Berry et celle des Terroirs d'Angillon. Un travail titanesque d'harmonisation des compétences sera réalisé.

Et puis encore et toujours, grâce à vous, aux associations, à la Communauté de communes, il y aura des animations à déguster sans modération. Pour vous informer : découvrez ou redécouvrez le site Internet de la commune < www.menetou-salon.fr >.

Tous les jours, grâce à vous, nous découvrons, nous vivons, nous marchons ensemble. Nous construisons l'avenir de nos enfants. Nous n'avons pas droit à l'erreur.

Permettez-moi de vous présenter, au nom des employés communaux et de vos élus, mes meilleurs vœux partagés de santé et de bonheur.

Le Maire
Pierre Fouchet

LES ACTIONS COMMUNALES



En bref...

Enfouissement des réseaux de la route des Aix

La première phase de l'aménagement de la route des Aix a débuté par l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone et éclairage public), les raccordements des riverains, le remplacement des poteaux d'éclairage et la suppression de tous les anciens supports. Ces travaux ont commencé en 2015 et se sont terminés en 2016. Ils ont été confiés au syndicat d'énergie du Cher (SDE18). Le détail du coût est mentionné dans l'article sur le « SDE18 ».

Les imprévus... : Remplacement d'une conduite d'eaux pluviales à Gamm Vert

Sur le site du magasin Gamm Vert de la route de Bourges, un trou s'est formé dans le talus ; la conduite d'eaux pluviales de diamètre 1000 mm était effondrée sur plusieurs mètres. Le passage de la caméra a confirmé le très mauvais état de la canalisation sur une longueur de 100 mètres et a permis de constater que les deux conduites de diamètre 400 mm le long de la route départementale étaient dans le même état. Le conseil municipal a décidé de changer ces tuyaux qui sont posés en domaine privé



mais qui appartiennent à la commune. Les travaux ont eu lieu au cours des mois de septembre et octobre 2015. Le coût s'est élevé à 57 000 €, entièrement à la charge de la commune.

Rénovation des vestiaires du stade de football

Constatant l'humidité et la saleté incrustée au sein des vestiaires, la municipalité, en collaboration avec le club de football « l'Union Sportive d'Henrichemont / Menetou-Salon » (120 licenciés), a fait procéder au changement de la VMC et à un nettoyage en profondeur des locaux pour terminer par un bon coup de peinture... aux couleurs du



club ! Le montant de ces travaux s'élève à 12 792 €.

Rénovation des salles de classe

Le conseil municipal a décidé d'allouer annuellement un budget destiné à la rénovation des salles de classe les plus anciennes. En 2016, c'est la salle des CE1/CE2 (école rue de la Liberté, contre le préau) qui a fait peau neuve : pose d'un plafond phonique, mise en conformité de l'électricité et de l'éclairage, peinture, changement des tableaux et projet d'installation d'un vidéo-projecteur pour un montant total de 9 678 € TTC.

Projet : Nouveaux ateliers communaux

Actuellement, les agents d'entretien communaux disposent d'un petit atelier derrière le Centre d'accueil et entreposent leurs matériels dans différents lieux extérieurs. Afin d'optimiser leurs conditions de travail, une étude a été réalisée qui porte sur un regroupement de l'ensemble de ces services rue du Champ de la Dame, à proximité du centre de secours. Cette étude conduirait à la construction d'un nouveau bâtiment d'une surface de 144 m², composé d'un garage, d'un atelier et de vestiaires.



La Croix de Mission

Les fortes intempéries du printemps 2016 ont eu raison de notre Croix de Mission, place Jean-Alexandre Buchon : Elle fut retrouvée à terre un beau matin. Vint alors l'heure du constat : Il s'avérait nécessaire de prévoir le remplacement de la croix trop abîmée par l'humidité ainsi que la restauration du Christ, un bras s'étant rompu lors de la chute.

Cette croix daterait du XIXe siècle. Quand les missionnaires



envoyés dans les paroisses pour prêcher à nouveau l'Évangile avaient terminé leur mission, une croix portant la date de leur passage était dressée, comme un rappel à l'ordre. Cette Croix de Mission a été longtemps implantée de l'autre côté de la place Jean-Alexandre Buchon et remplaçait une croix plus ancienne que la tradition donnait pour une borne de la principauté souveraine de Boisbelle.

La rénovation terminée, notre Croix de Mission devrait retrouver sa place courant janvier 2017.

Renforcement des secours de proximité

En septembre 2015, Sébastien Raymond a été embauché en tant qu'agent d'entretien communal en remplacement de Jean-Louis Delieux. Sébastien étant déjà sapeur-pompier volontaire à Sancoins, la municipalité a souhaité

participer au renforcement des secours de proximité et l'a autorisé à accompagner les sapeurs-pompiers de Menetou en intervention, sur son temps de travail.



Cette décision a été officialisée par la signature d'une convention de disponibilité entre la commune et le service départemental d'incendie et de secours le 27 avril 2016.

Écoles : Qui dit « départs »... dit « nouveaux arrivants »

La fin de l'année scolaire 2015-2016 a fait l'objet de nombreux départs dans les écoles de notre commune : Le départ en retraite de Mme Anne Marie Lacroix, directrice à Menetou-Salon depuis 2007, la mutation de M. Didier Asselin (CM2), de Mme Isabelle Crochet (CE1/CE2), ainsi que la titularisation dans des écoles extérieures de Mlles Lucie Aubrun (CE1/CE2) et Mégane Forichon (CM1/CM2). La municipalité remercie tous ces enseignants pour leur patience et leur dévouement à l'égard de nos bambins.

Ces départs ont été compensés par l'arrivée d'une nouvelle directrice, Mme Isabelle Urbain (CE1/CE2), de Mme Sophie Malherbe pour la décharge de direction, de Mme Thi Diem Hong Tran (CM1/CM2) et de M. Eric Dautry (CP).

Nous leur souhaitons à tous la bienvenue sur notre commune.



CONSTRUCTION DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET RESTAURANT SCOLAIRE

**Construction de l'accueil
périscolaire et du restaurant
scolaire**

**Le rêve prend forme : Les travaux
ont débuté en juillet 2016.**

État projeté



Juillet 2016 : derniers repas avant...



Puis lancement des travaux : Tranchées dans la cour de l'école pour l'alimentation du futur bâtiment en eau, électricité, gaz, etc.

CONSTRUCTION
DE L'ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE
ET RESTAURANT
SCOLAIRE



... la démolition de la cantine.



Puis vient l'heure du terrassement. La pose des premiers parpaings. Nous sommes début novembre.

OBJECTIF « ZÉRO PESTICIDE »



Réunion zéro pesticide

Objectif « zéro pesticide »

Les élus de Menetou-Salon sont attentifs à l'environnement et à la santé des habitants et des employés municipaux de la commune. Depuis maintenant un an, la municipalité s'est engagée dans une démarche longue et ambitieuse : passer au « zéro pesticide » (voir précédent bulletin municipal). La commune est accompagnée par la Chambre d'agriculture du Cher pour mener à bien cette démarche.

Bilan des actions menées en 2016

● Signature officielle de la Charte d'engagement

Le 3 juin 2016, au Centre d'accueil, une trentaine d'habitants ont assisté à une réunion d'information publique sur la démarche « zéro pesticide ». Suite à cette présentation, Monsieur Fouchet, maire de Menetou-Salon, s'est engagé officiellement dans la démarche en cosignant la Charte d'engagement avec M. Gangneron, président de la Chambre d'agriculture du Cher, partenaire du projet. M. Trouwaert, 2e vice-président et chargé de la commission « Environnement et cadre de vie du Pays de Bourges », financeur du projet à hauteur de 20%, était aussi présent à cette cérémonie.

● Travail sur la classification des espaces à entretenir sur la commune

Agents techniques et élus, accompagnés par un conseiller de la Chambre d'agriculture du Cher, ont travaillé sur les priorités des espaces à entretenir sur la commune. Une réflexion a été menée sur les

nouvelles façons d'entretenir certains sites.

Des actions ont déjà été mises en place en 2016. La commune a décidé de ne plus entretenir chimiquement les places du centre bourg et le carrefour à sens giratoire de la bouteille. Ces deux espaces ont été classés zones prioritaires en terme d'entretien, ce qui signifie que même sans herbicide,

à ces nouveaux besoins d'entretien, d'autres espaces devront être entretenus différemment (tonte moins régulière, mise en place de plantes couvrantes, choix de plantes pérennes plutôt qu'annuelles, etc.) pour permettre de libérer du temps aux employés.

Les abords de l'étang de Farges sont un bel exemple de gestion différenciée. En jouant sur la hauteur de tonte, les agents ont réduit le temps de tonte sur cet espace. En multipliant cet exemple sur d'autres espaces verts de la commune, sans vocation ou peu fréquentés, les agents communaux seront plus disponibles pour intervenir sur les zones prioritaires.

Par exemple, pour les espaces verts de la route de la Gare ou du lotissement des Amours, la commune privilégiera un cadre champêtre avec moins d'interventions qu'actuellement. Le but sera de permettre aux habitants de se promener tout en laissant des espaces non tondus où la faune et la flore pourront se développer.



ces espaces devront être toujours très « propres » et bien entretenus.

Pour atteindre cet objectif, les agents techniques vont devoir passer plus de temps sur ces espaces. Avec les herbicides chimiques, un à deux passages par an suffisaient à limiter le développement des « mauvaises » herbes. Maintenant, les agents techniques vont devoir passer plus régulièrement sur ces sites avec du matériel alternatif (binette électrique, débroussailluse à lames réciproques, etc.).

Afin que les agents puissent reprendre

Les actions prévues pour 2017

● Le plan d'actions pour passer au « zéro pesticide » sur la commune

Les élus et les agents techniques vont continuer à travailler avec la Chambre d'agriculture du Cher afin de mettre en place un plan d'actions complet pour le printemps 2017. Le but sera d'écrire les protocoles de gestion adaptés pour chaque type d'espace, incluant la vocation du site, les objectifs à atteindre, le descriptif des modes d'entretien, etc.

Le retour des demoiselles...



OBJECTIF « ZÉRO PESTICIDE »

● Des panneaux signalétiques pour informer des changements mis en place

En 2017, des panneaux signalétiques seront installés sur la commune. Certains auront pour objectif d'informer les habitants que la commune s'engage dans le « zéro pesticide » ; ils seront principalement aux entrées de la ville.

D'autres seront mis en place sur des espaces dont l'entretien va évoluer, dans le but d'informer les habitants des modifications en cours et à venir.

● Animation auprès des scolaires, exposition

D'autres actions de communication vont être mises en place courant 2017 :

- Une sensibilisation des écoliers sera organisée ;
- Une exposition présentant les risques dus aux pesticides et les alternatives à leur utilisation, les impacts sur l'environnement ainsi que les petits gestes personnels que chacun peut faire chez soi sera visible durant une semaine sur la commune.

● Une évolution pas à pas.

Certains aménagements, comme l'engazonnement des trottoirs, mettront du temps à s'installer et changeront en fonction des saisons.



Tonte différenciée à l'étang de Farges en mai 2016



... Et des bourdons



Futur panneau pour la commune

LE SDE 18



Qu'est-ce que le SDE 18 ?

L'histoire du Syndicat Départemental d'Énergie du Cher est étroitement liée à l'environnement juridique et économique de la distribution électrique en France.

Le SDE 18 est un établissement public de coopération intercommunale ; il est l'autorité organisatrice et concédante pour l'électricité et le gaz pour les 290 communes du département et les 22 communautés de communes. Il est propriétaire des réseaux électriques basse et moyenne tension ainsi que des canalisations de gaz à basse et moyenne pression. Ces réseaux sont concédés respectivement à ENEDIS (ex ERDF, GRDF) ou à des propaniers. Annuellement, le SDE 18 exerce sa mission d'autorité concédante auprès des différents concessionnaires des réseaux, afin de garantir les objectifs et obligations de résultats fixés dans le contrat de concession, ce qui donne lieu à la publication de rapports de contrôle de concession.

Au fil des années, le Syndicat, a élargi ses compétences.

Outre ses compétences historiques, **Distribution publique d'électricité et Distribution publique de gaz**, il propose également des compétences à la carte, liées :

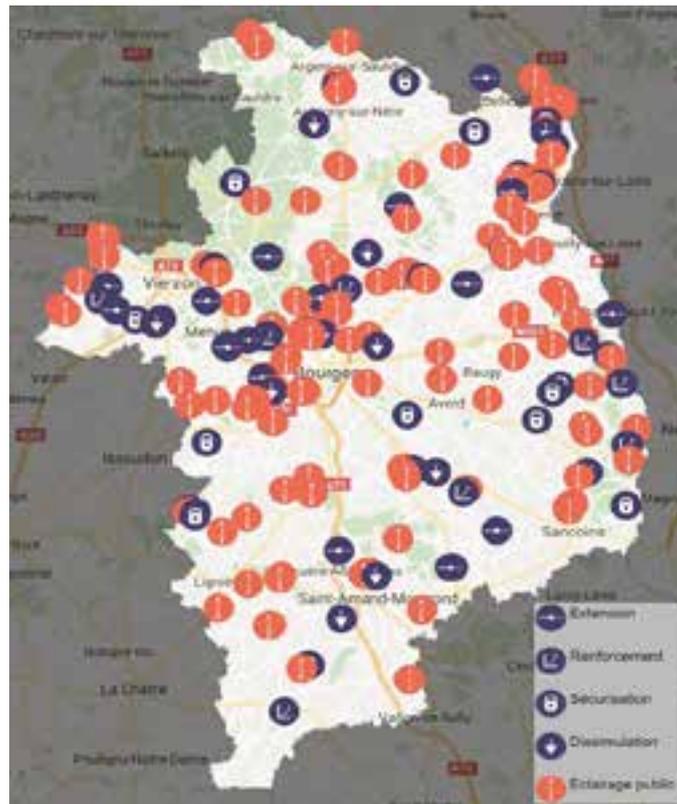
- **À l'éclairage public** : maîtrise d'ouvrage des travaux de rénovation, réparation, extension, et de mise en valeur et maintenance préventive et curative ;

- **À l'énergie** : accompagnement des communes pour la maîtrise énergétique de leur patrimoine bâti ;

- **Au Système d'Information Géographique** via la plateforme cartographique dénommée Latitude 18 qui permet d'optimiser la gestion des espaces communaux (eau, assainissement, gaz, électricité,

Pour les travaux d'électrification et d'éclairage public, le SDE fait appel à des entreprises par le biais d'appels d'offres, puis assure toutes les démarches et le suivi pour le compte des communes. Les travaux d'électrification contribuent au développement économique du département. Le SDE 18 est ainsi le 2e investisseur du Cher.

Interventions du SDE18 sur le département (août 2016)



éclairage public, fibre, téléphone...) pour les communes ;

- **À la mobilité électrique** : installation et gestion des infrastructures de recharge pour véhicules électriques dans le département ;

- **À l'aide aux collectivités** : accompagnement des collectivités dans leurs projets de mise en œuvre de leur agenda d'accessibilité.

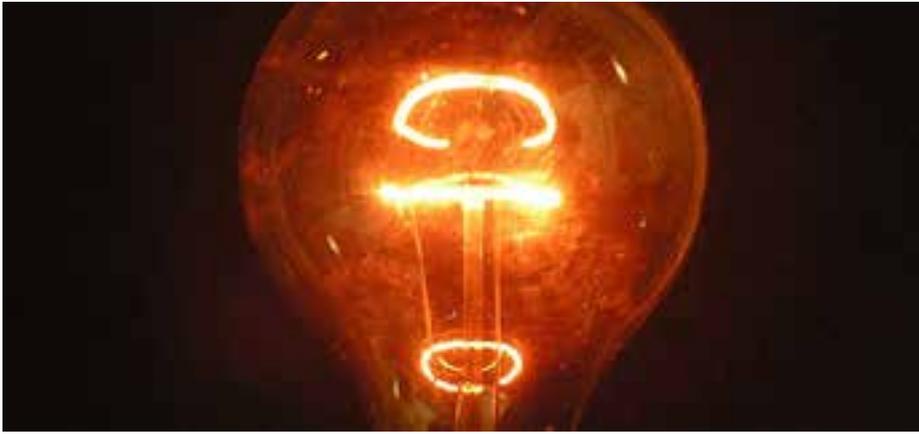
Le SDE 18 sur notre commune en 2016, c'est aussi :

- **La gestion des réseaux publics d'électricité et de gaz** pour un coût de 1 692 € (1€ par habitant) à la charge de la commune ;

- **La gestion de l'éclairage** pour un coût de 3 384 € (2€ par habitant) et sa maintenance pour 5400 € (20€ par point lumineux) à la charge de la commune ;

(À noter qu'au cours de l'année 2014, le SDE18 a procédé à **l'installation d'horloges astronomiques** qui déclenchent et éteignent l'éclairage public en fonction des heures du lever et du coucher de soleil, et se réajustent automatiquement. Cette installation a permis la réduction de la consommation électrique de 15% en 2014 et de 33%

en 2015 par rapport à celle de 2013. Avec la sécurisation des armoires électriques sur l'ensemble du territoire, ces deux opérations ont été subventionnées par le SDE à 70%.)



LE SDE 18

● **La mise à jour et l'accessibilité, par la commune, de l'outil web cartographique**

« Latitude18 » constitué du cadastre numérisé, des réseaux électriques et de gaz, des réseaux humides (AEP, EU, EPL), de l'éclairage public, des documents d'urbanisme, des données environnementales et de la photographie aérienne de 2010 ;

● **L'Enfouissement des réseaux** de la route des Aix d'un montant total de 240 941,96 € financé comme suit pour :

- Les lignes électriques : 176 346,52 € HT (60% SDE18 – 40 % Commune soit 70 536,61 € HT) ;
- L'éclairage public : 46 403,08 € HT (52% SDE18 – 48% Commune soit 22 117,23 € HT) ;

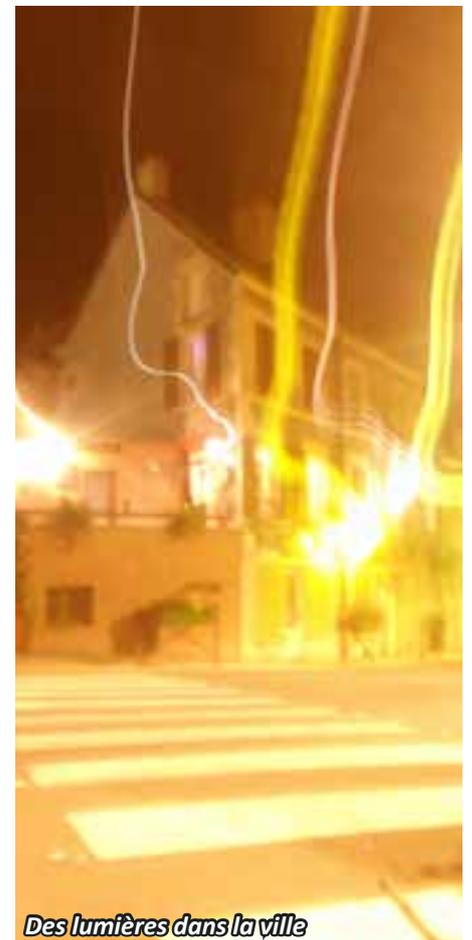
Ces cinq dernières années, l'investissement du SDE18 dans notre commune représente un montant de 432 895 € dont 271 652 € de travaux d'électrification (sécurisation, renforcement et enfouissement) 58 514 € d'extension et de restitution d'éclairage public et 102 729 € pour la rénovation du patrimoine lumineux (remplacement des lanternes énergivores).



Pour notre commune et son conseil municipal, le SDE est un partenaire indispensable dans des domaines de compétences difficiles et très normatifs.

● **L'utilisation, par la commune, du logiciel des demandes d'interventions** pour un coût de 846 € (0.50€ par habitant) ; Outil web cartographique « Latitude 18 »

- Les réseaux de télécommunication : 18 192,36 € HT à la charge de la commune ;
- **L'installation d'une borne de recharge de véhicule électrique**, sur la place du Haut (aire de camping-cars), de 7 000 € HT cofinancée par l'État 50%, le SDE18 30% , le Conseil départemental 10% et la CCTV 10%.



Des lumières dans la ville

ACTIONS SOCIALES



Des bénévoles lors de la collecte des dons au supermarché « carrefour market » de Saint Martin d'Auxigny

Actions sociales en territoire : CCAS et CIAS

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Depuis très longtemps les communes se sont dotées d'un CCAS. Cette « commission » municipale comporte actuellement huit membres choisis au sein du conseil municipal mais également parmi des habitants de la commune, et le président de la Résidence-autonomie¹ Louis Jouannin :

- Nicole Bardelot (conseillère municipale),
- Marie-Christine Bardy (conseillère municipale),
- Claude Blain (conseiller municipal)
- Monique Blanchet,
- Michel Gilbert (président de la Résidence-autonomie¹ Louis Jouannin),
- Rolande Laugerat,
- Laurent Martin,
- Armelle Taillandier (conseillère municipale),

Un secours d'urgence à caractère ponctuel peut être octroyé à la ou les personnes en difficultés financières passagères (facture d'électricité, retard de paiement de loyer, etc.) après une demande faite auprès de la mairie, suivie d'un examen du dossier par la commission et de la décision du conseil municipal.

Un budget de 3000 € est prévu annuellement.

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Créé le 1er janvier 2013, le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de communes en Terres vives (CCTV) est une instance communautaire régie par un conseil d'administration, composé du président de la Communauté

de communes en Terres vives, de onze membres élus par le conseil communautaire et de onze membres nommés par le président. Les représentants siégeant au sein du conseil



Marylène Noyer-Moreira, dans le local de stockage, en pleine préparation des « paniers » avant leur distribution

d'administration sont des élus siégeant également au CCAS de leur commune et des représentants de différentes associations du territoire. Pour notre commune siègent : Patricia Cros, conseillère municipale, en tant que membre élu et Claude Blain, conseiller municipal, qui représente l'association Menetou-Salon En Fête (M.S.E.F.).

Les centres d'action sociale animent une action générale de prévention et de développement social dans la commune ou dans les communes considérées. Tous les ans, ils sont chargés de faire une analyse des besoins sociaux de la population qui relève d'eux et notamment de ceux des jeunes, des familles, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté.

Les actions du CIAS de la CCTV portent sur :

- L'aide alimentaire, pour les personnes « dans le besoin » ;
- La mise en place de possibilités d'hébergement temporaire, pour des personnes ne pouvant « subsister » momentanément seules chez elles (travaux, pannes diverses, blessures handicapantes, convalescence, vacances des « aidants », etc.).

Aide alimentaire

Tout foyer (personne seule ou famille) reconnu « dans le besoin » par l'assistante sociale du territoire, Mme Peroche, reçoit une aide alimentaire toutes les deux semaines, du mois de septembre au mois de juin.

Dans un local situé à Saint-Georges-sur-Moulon, Mme Noyer-Moreira de la CCTV et, à tour de rôle, des représentants des onze communes de la CCTV assurent le contenu de l'aide et le service de celle-ci aux personnes. Le « colis » de nourriture comporte des produits frais (fruits et légumes, viandes, laitages, boissons, etc.) et des produits « secs » (conserves, pâtes, riz, sucre, farine, gâteaux, lait, café, chocolat, pots de bébé, etc.) provenant de la Banque Alimentaire du département ou issus des collectes (dons) effectuées une fois l'an (un week-end) au supermarché « Carrefour Market » de Saint-Martin-d'Auxigny.

Ce « colis » comporte également des produits fournis par M.S.E.F. (environ 2000 € de dons par an) et par le magasin « Intermarché » d'Henrichemont pour les produits non alimentaires (couches, protections féminines, produits d'hygiène, lessives, etc.). Cinquante



Stockage des dons en produits « secs » de toutes natures

foyers, représentant environ quatre vingt dix personnes, sont ainsi aidés pour des durées variables, en fonction de leur situation dont un nombre proportionnellement très important dans notre commune.

Chaque « colis » coûte au foyer bénéficiaire d'un à quelques euros selon la composition du foyer (un euro par personne adulte et cinquante centimes par enfant).

Un grand projet est en cours : la création d'une « épicerie sociale ». Le bâtiment du centre de tri de La Poste, situé route de Méry-ès-Bois à Saint-Martin-d'Auxigny, a été libéré suite au transfert de ce service dans la zone d'activités « Les Petits Clais » toujours à Saint-Martin-d'Auxigny.

Il sera transformé (fin 2017) en un espace mutualisé comprenant une « épicerie sociale » en plus d'un « Espace Jeunes » et d'une Maison de services au public². Cette épicerie sociale, ouverte 2 à 3 fois par semaine, remplacera l'aide alimentaire actuelle et permettra plus de souplesse dans le choix des denrées par les foyers bénéficiaires.

Hébergement temporaire

L'hébergement temporaire est un mode d'accompagnement qui se situe principalement en appui du soutien à domicile. Il peut être utile lors d'une convalescence, en cas de blessure handicapante, de pannes ménagères diverses, de travaux dans le domicile, etc.).

Par nature, une personne accueillie temporairement a vocation à retourner à son domicile ou à son lieu d'accueil habituel. La prestation doit offrir un temps d'accueil professionnel adapté à la personne âgée ou handicapée, qui est aussi un temps de soutien aux aidants, sans que le lien aidant / aidé soit durablement

modifié par cette période, comme cela peut l'être lors de l'entrée en hébergement permanent.

L'existence à Menetou-Salon de la « Résidence-autonomie¹ Louis Jouannin » (anciennement Logement-Foyer Résidence Louis Jouannin) a permis de dédier deux appartements aménagés (douche, télévision) à cet usage, par la CCTV. Le taux d'occupation constaté (90% environ) permet même d'envisager prochainement l'aménagement d'un troisième appartement.

Le coût d'un tel séjour, en pension complète, est de 1597 € par mois, soit environ 52 € par jour.

Évolution du CIAS

Trois communautés de communes voisines dont la CCTV vont se fondre en 2017 en une nouvelle et grande communauté de communes les regroupant. La constitution d'un CIAS de cette nouvelle entité prendra du temps durant lequel les actions mises en place comme les projets décrits ci-avant seront toujours d'actualité. Nous reparlerons de ce futur CIAS et de ses actions après sa création.

1 Résidence-autonomie : Nouvelle dénomination des logements-foyers, créée par la loi d'adaptation de la société au vieillissement. Les résidences-autonomie sont appelées à jouer un rôle plus important dans la prévention de la perte d'autonomie.

2 Maisons de services au public : Elles ont été créées dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015, pour répondre aux besoins des citoyens éloignés des opérateurs publics, notamment en zones rurales et périurbaines. En un lieu unique, les usagers - particuliers ou professionnels - sont

ACTIONS SOCIALES

accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne telles que prestations sociales ou d'accès à l'emploi, transports, énergie, prévention santé, accompagnement à l'entrepreneuriat, services postaux, etc.

Les animateurs sont formés par les opérateurs partenaires, pour délivrer des services en leur nom.

Un des appartements réservés à l'hébergement temporaire



Aménagements (cuisine, télévision) dans les appartements réservés à l'hébergement temporaire



FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE



Fonctionnement de la bibliothèque en images

Ce qu'il faut savoir

La bibliothèque municipale de Menetou-Salon est un service public chargé de contribuer aux loisirs, à l'information, à la recherche documentaire, à l'éducation permanente et à l'activité culturelle de tous. Elle est gérée par un responsable bénévole, en lien avec la mairie, la communauté de communes en Terres vives et la direction de la Lecture publique.

Inscription

L'accès à la bibliothèque, la consultation sur place et le prêt sont accessibles à tous. Une carte d'adhésion est délivrée lors de l'inscription ; elle est gratuite et valable dans toute la Communauté de communes, sauf à Quantilly qui ne possède pas de bibliothèque municipale.

Le prêt

Le prêt est consenti à titre individuel et sous la responsabilité de l'emprunteur. Six documents au plus peuvent être empruntés pour une durée de 28 jours prolongeable à la demande de l'emprunteur. Tout usager s'engage à se conformer au règlement intérieur affiché dans la bibliothèque.

En images

- 1^{ère} photo : Le personnel bénévole accueille et renseigne le futur lecteur. L'emprunteur dépose ses « retours » sur le bureau afin qu'ils soient scannés à l'aide d'une « douchette ». Les « retours » comme les « emprunts » sont enregistrés sur le logiciel « ORPHÉE ».
- 2^e photo : Les documents sont nettoyés avant d'être remis à leur place
- 3^e photo : Les documents sont rangés à leur emplacement, comme ici dans les bacs à bandes dessinées.

● 4^e photo : Deux fois par an, les bénévoles achètent des nouveautés, en fonction du budget attribué par la mairie, afin de satisfaire les lecteurs, et ils échangent une certaine quantité de documents avec la direction de la Lecture publique.

● 5^e photo : Avant de rejoindre leur emplacement, les documents sont cotés selon la classification DEWEY*, et enregistrés dans le logiciel « ORPHÉE ».

● 6^e photo (capture d'écran) : Le logiciel. L'équipe des bénévoles a apprivoisé ce logiciel, suite à une formation effectuée via la communauté de communes en Terres vives, et a retransmis son savoir en interne auprès des nouveaux bénévoles (un guide-âne se trouve à disposition). Le personnel de la bibliothèque tient seul ou en binôme une permanence, trois fois par semaine ; de plus, il assiste aux réunions et aide à l'installation avant le vernissage de chaque exposition.

● 7^e photo : Couvrir les livres nouvellement achetés fait partie des tâches du personnel bénévole.

● 8^e photo : Les enfants et leurs parents partagent le coin « enfants », comme ici une maman contant une histoire à sa fille.

● 9^e photo : Tous les deux ans, l'équipe « désherbe » le fonds de livres selon certains critères, ce qui signifie libérer de la place afin qu'il n'y ait pas d'engorgement sur les étagères.

**Méthode visant à classer l'ensemble du fonds documentaire d'une bibliothèque, développée en 1876 par le bibliographe américain Melvil Dewey*





FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE



Bibliothèque : Du latin bibliotheca (« salle ou meuble contenant des livres »), lui-même emprunté au grec ancien βιβλιοθήκη, bibliothêkê (« lieu de dépôt de livres »).

JEAN CORMERY

UN INSTITUTEUR DU XIX^E SIÈCLE.

Jean Cormery a été instituteur à Menetou dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.

C'était un homme dynamique, entreprenant, très convaincu de sa mission d'enseignant et d'éducateur. Il aurait dû laisser une trace importante dans notre mémoire collective grâce à une « Histoire de Menetou » de son cru, qu'il dictait à ses élèves. Une partie de cette œuvre, maintenant bien oubliée, est un peu indigeste (compilation de documents). Mais quand M. CORMERY évoque les événements de son siècle, il est tout à fait passionnant. C'est le cas par exemple pour sa relation du grand incendie de 1840.

Certes, il n'était pas encore arrivé à Menetou cette année-là, mais il côtoyait tous les jours des témoins directs du drame, et il a pu facilement mettre en forme les récits qu'il entendait.

C'est le cas aussi lorsqu'il parlait de son métier.

Il ressentait très fort l'ardente obligation de répandre l'instruction dans toutes les couches de la société. C'est, disait-il, « le seul chemin de tout progrès, de toute civilisation ».



Livre de prix de Jean Cormery

Écolier XIX^e époque Cormery

Il ajoutait que ce serait à l'école que les jeunes apprendraient « à tenir haut et ferme leur bulletin de vote ».

En le lisant, on aurait parfois envie de voir en lui un « hussard noir de la République », mais ce serait anachronique.

En effet, les « années Cormery », 1851-1868, coïncident presque exactement avec le Second Empire.

Quand il arriva à Menetou, c'était la loi Guizot qui s'appliquait. Cette loi de 1833 proclamait la liberté de l'enseignement, et organisait l'enseignement public. Les communes d'au moins 500 habitants étaient tenues d'entretenir une école et de payer le maître.

Les lois Jules Ferry ne verront le jour qu'en 1881 et 1883. Elles organiseront l'enseignement public, gratuit, obligatoire et laïc.

Voici comment M. Cormery rendait compte de son travail ou plutôt de sa fonction :

« Après le décès, le 24 février 1851, de mon prédécesseur M. Bernabé, je pris immédiatement la direction de l'école. Cinquante-huit garçons composaient son effectif. Une lutte très vive s'engagea entre le maire et le curé qui caressait depuis longtemps le rêve d'une école de frères à Menetou. J'avais vingt-six ans. Je réorganisai complètement l'enseignement. Je fis accepter un joli uniforme pour les élèves : képi rouge galonné avec large bande bleue autour, tunique noire avec passement bleu, ceinture de cuir, pantalon noir avec baguette bleue sur les coutures.

En dix-huit mois, j'eus la satisfaction de voir mon régiment habillé comme un seul homme et le nombre de mes élèves augmenté d'un bon tiers.

Un petit cours de musique, des promenades à travers les champs tous





Jules Ferry

JEAN CORMERY

les mercredis pour l'arpentage, et les dimanches soir pour la botanique firent bientôt de tout mon monde, qui ne sortait jamais qu'en grande tenue sur deux rangs et drapeau déployé, un ensemble qui ne laissait pas d'éveiller l'attention de tout le pays.

Chaque année une belle distribution de prix venait couronner les efforts des meilleurs élèves.

Chacun y pensait et s'y préparait plusieurs mois à l'avance. C'est que, dans ces fêtes, nous ne craignons pas d'aborder les difficultés de scène. Un joli petit théâtre avait été construit à cet effet. Les Plaideurs de Racine, le Bourgeois Gentilhomme et le Malade Imaginaire de Molière vinrent avec beaucoup d'autres pièces égayer ces fêtes de l'enfance qui, quelquefois, se terminaient par un bal donné par la Mairie. C'était le bon temps.

Ces cérémonies qui se passaient au

fond d'une campagne, à quatre lieues du chef-lieu, n'en attiraient pas moins parfois les personnages les plus distingués qui ne dédaignaient pas d'y apporter leur contingent de prix et d'en rehausser l'éclat par leur présence.

Ainsi en 1862 notre distribution était présidée par M. Tourangin, sénateur.

En 1863 notre fête était présidée par M. Dervouet, l'inspecteur d'académie qui était v e n u

m'apporter une médaille d'argent. Il avait à ses côtés M. Choquet, inspecteur primaire, M. Ricard, maire et M. Bidon, curé. Notre fête de fin d'année qui avait lieu cette fois sous les arbres de la forêt, dans le rond du parc, était présidée par le député comte de Nesle .

Le bruit de nos modestes fêtes s'était répandu en dehors de la commune, et les communes voisines, peu à peu,

s'étaient habituées à nous envoyer leurs contingents d'élèves. Aussi, bientôt la ruche fut trop pleine et le maître plia sous le fardeau.

Le 15 août 1859, l'administration municipale vota l'agrandissement des classes et le 15 février 1864, elle me donna un instituteur-adjoint. Plus tard, un second adjoint devint nécessaire. L'école était à son apogée. Elle comptait cent trente-trois élèves présents au mois de janvier et cent soixante au mois de décembre. Plusieurs de mes élèves se présentaient à l'examen pour le brevet d'instituteur et étaient avantagusement admis ».

Malheureusement, vaincu par la fatigue et le surmenage, Jean Cormery fut contraint de démissionner en 1868. Il n'avait que 42 ans, étant né à Feux le 9 janvier 1826.

Avant de s'installer à Menetou, il avait fait ses premières armes à Jars. Il faut croire qu'il avait déjà bonne réputation, puisque son inspecteur l'avait sollicité pour venir chez nous.

En 1856, il épousa Irma CHOLLET, fille du receveur buraliste local.

Il était donc devenu un vrai citoyen de Menetou. Il méritait bien qu'on recommençât à parler de lui au XX^e siècle.



1914 - 1916 VERDUN



Année 1916 ! Et pourquoi Verdun ?

Ce fut l'année marquée d'une bataille décisive car si les Allemands franchissaient Verdun, passage stratégique obligé, ils déferleraient sur Paris. C'est donc ici qu'il fallait les arrêter en y mettant, bien sûr, de très gros moyens. L'objectif était vital. Ainsi, sur les 100 divisions françaises engagées, 70 sont passées à Verdun par le principe d'une noria continue afin de fournir en permanence des troupes fraîches sur le front.

Contrairement aux Allemands

obstinés dans un esprit de conquête, les Français ont été, eux, tout aussi déterminés dans une défensive acharnée « Ils ne passeront pas ». Et en effet, du 21 février au 19 décembre, ils ont tenu la position, hélas au prix d'un sacrifice démesuré. Ce fut la plus horrible et la plus inhumaine des batailles (362 000 soldats français tués en partie par un ennemi invisible, l'artillerie) mais ils ont ainsi conservé l'estime d'eux mêmes, tout en étant des victimes.

L'humiliation de 1870, encore dans leur souvenir, avec bien sûr, l'aide de la gnôle et du pinard, a probablement

transcendé leur hargne à l'égard de l'ennemi.

Si la bataille de Verdun, pourtant moins meurtrière que celle de la Somme, a conservé une telle importance symbolique dans la mémoire nationale, c'est, entre autres, parce que nos Poilus ont emporté une grande victoire défensive qui a redonné fierté et estime à notre armée, tout en jetant le doute chez l'adversaire.

Jean-Claude Gordet



Soldat touché lors d'une attaque



Construction d'un tranché

*Médaille de Verdun**



** Cette médaille fut attribuée à chacun des combattants ayant pris part à la bataille de Verdun*

JEAN-ALEXANDRE BUCHON



Le saviez-vous ? Sur les traces de Jean-Alexandre BUCHON, écrivain et historien.

Retournons quelques siècles en arrière à Menetou-Salon, le 19 août 1790, Jean-Louis Buchon et Marie-Jeanne

Despalt se sont dit oui. De ce mariage naissent six enfants dont Jean-Alexandre, né le 21 mai 1791 et baptisé le lendemain à Menetou-Salon. Ses ascendants sont des marchands venus s'installer au début du XVIIIe siècle à Menetou-Salon. (source : Archives départementales du Cher).

Jean-Alexandre BUCHON suivit ses études à Bourges puis accompagna ses parents à Paris avec ses cinq frères et sœurs. En 1813, son père ayant fui la France, Jean-Alexandre devint alors le seul soutien de ses frères et sœurs.

Dans le livre « Menetou-Salon en Pays-Fort du Haut-Berry », Jean-Jacques Meunier rédige quelques

lignes qui révèlent l'illustre parcours de Jean-Alexandre Buchon, comme lorsqu'il écrivit dans les



journaux à tendance libérale dès l'époque de la Restauration, puis il se tourna vers les travaux historiques. En 1821, il donna un cours à l'Athénée de Paris sur « L'histoire de l'art dramatique en Angleterre ». Les années suivantes, il parcourut une grande partie de l'Europe pour y rassembler des documents historiques destinés à « La Collection des chroniques nationales », enrichissant le Panthéon littéraire, dont il fut l'un des fondateurs.

En 1828, il fut nommé inspecteur général des archives départementales et communales et des bibliothèques sous le ministère de Martignac. Après la Révolution de Juillet, il fut chargé d'une mission scientifique en Grèce.

Depuis le 18 août 1979, et aujourd'hui encore, la place Jean-Alexandre BUCHON, se situe à la Croix de la Mission, juste devant sa maison natale, au Bourg d'en haut.

Cette nomination est le fruit d'une décision prise lors de la réunion du conseil municipal de Menetou-Salon du 18 août 1979. Un échange de courriers entre les descendants et la municipalité a permis cet événement (source : registres de la mairie de Menetou-Salon).

Jean-Alexandre BUCHON, inspecteur des archives départementales et communales et des bibliothèques, peut surveiller d'un œil avisé la bibliothèque municipale inaugurée le 31 mai 1998 au 3 de la rue Franche (source : registre de la mairie). Cette rue aboutit à la place Jean-Alexandre BUCHON.

Et si la bibliothèque avait élu domicile sur cette place, cela n'aurait-il pas été une heureuse coïncidence ?

Le saviez-vous aussi ? La bibliothèque municipale de Menetou-Salon fêtera ses 20 ans en 2018.



TRAIL EN JOËLETTE



Les joëlettes partent en premier !

« À Menetou, en joëlette², on dépasse les coureurs à pied ! »

L'association « Ça roule pour nous ! » a été créée au profit des enfants mineurs handicapés de Vignoux-sous-les-Aix et plus particulièrement de trois fillettes adorables : Amélie, Emma et Lilou. Ce sont les mamans de ces fillettes, des bénévoles et des conseillers municipaux du village qui sont à l'origine de cette création.

Elle a pour but de « vulgariser » le handicap des enfants, de faire connaître des pathologies qui peuvent toucher n'importe quelle famille du jour au lendemain, mais surtout, elle vise à récolter des fonds afin d'aider, de soutenir, et de financer le matériel indispensable à la vie quotidienne et aux loisirs de ces petites filles.

Les faire « courir » lors d'un trail¹, leur faire pratiquer le ski, les faire sourire par des activités sportives et ludiques onéreuses et, jusque-là, souvent inaccessibles...

Mais encore, il s'agit de parvenir à financer du matériel indispensable au quotidien, comme un bras leur permettant de manger seule (1 900 €), un fauteuil électrique pour plus d'autonomie (6 000 €), etc.

« Ça roule pour nous » aspire à mettre en place tous les moyens financiers ou humains pouvant aider ces enfants handicapés à se développer le plus harmonieusement possible malgré leur différence.

Cette association existe depuis le 12 octobre 2015 et elle est très active sur le réseau social «

Les trois participantes, de gauche à droite : Emma, Lilou et Amélie



Facebook » où elle fait connaître ses propres manifestations qui ont eu lieu en 2016, comme la première Foire aux livres, Cd et DVD de Vignoux-sous-les-Aix ou la première Zumba de l'association avec Engel Agboton, ainsi que celles d'autres associations partenaires du handicap comme « Le festival des déglingués » ou les séances du « Cinéma différence ».

Elle a déjà participé en 2015 à la bourse aux vêtements de l'association « Cœur de village », mais aussi contribué à la récolte des piles usagées pour les Téléthons de 2015 et 2016 et à l'emballage des cadeaux de Noël dans des magasins de Bourges, afin de recueillir des fonds.

Participer au deuxième trail des Terres vives

Le succès du premier trail des Terres vives au mois de mai 2015 a donné envie à beaucoup de coureuses et coureurs à pied de participer à la deuxième édition qui a eu lieu le 28 mai 2016. Mais il a aussi fait germer au sein de l'association, l'idée d'une participation d'Amélie, Emma et Lilou à cette course... en joëlettes.

Cette « folle idée » s'est concrétisée, dans un formidable élan de générosité avec la mise à disposition de trois joëlettes et la disponibilité de trois équipes de « porteurs ».

Emma et son équipe



Amélie, Lilou et leurs équipes ont participé à la course de 7 km, et Emma et son équipe à la course de 12 km. Pour des raisons techniques, le départ des joëlettes s'est effectué avec un peu d'avance sur le reste des coureurs.

À l'arrivée des courses, sous les applaudissements, la joie des trois participantes et de leurs équipes (en dépit des efforts effectués !) faisait plaisir à voir : quel magnifique souvenir !

¹-trail : Course à pied de longue distance sur un chemin ou un sentier accidenté.



Lilou et son équipe à l'arrivée

TRAIL EN JOËLETTE

2-joëlette : L'invention de la Joëlette est due à un accompagnateur en montagne, Joël Claudel, qui voulait pouvoir continuer à emmener en balade Stéphane, son neveu myopathe. Cet appareil de transport ne comporte qu'une seule roue, ce qui lui permet de se faufiler dans les sentiers, même les plus étroits. Le siège, à adapter en fonction du handicap, est placé au-dessus de la roue. Des brancards, à l'avant et à l'arrière, permettent de faire rouler l'engin et de le porter si nécessaire.

Hervé Rodriguez

Sur le 12 km avec Amélie : c'est dur !
Mais l'équipe finira !



Contact de l'association :
Coralie GAUTIER-GIBEAUX
(Présidente) 06.50.09.37.12 –
Aurélié GOIN (Vice-Présidente)
Mail de l'association :
ca-roule-pour-nous@orange.fr
Adhésion : 10€

Retrouvez l'association :
sur Facebook :
Page Facebook Nom :
@assocarouplepournous

Ou consultable par ce lien :
fb.me/assocarouplepournous

Contactez-nous via Messenger
sur ce lien :
m.me/assocarouplepournous.

et sur Twitter
@carouplepournous

Ou en scannant ce logo :



« ça-roule-pour-nous » à la brocante de Vignoux-sous-Les-Aix



LE CCO

Bon, comme pour nous, c'est « le C.C.O. », nous l'appellerons ainsi pour le reste de cet article, et, peut-être qu'après votre lecture, vous direz « le Cercle » petit nom donné par les intimes. D'ailleurs, pourquoi ce nom « Cercle des Compagnons d'Oniros » ? Simplement pour ne pas dire « Club de jeu » et encore moins « les Adorateurs de Beuhaaaa le Terrible » (Ne rigolez pas ! Beaucoup de clubs de jeux créés dans les années 1990 avaient des noms très curieux). Être un compagnon du rêve, c'est plutôt sympa, non ?

En 1992, une bande de *rôlistes*¹ cherchait un endroit pour jouer à Menetou-Salon, mais pour prétendre à un local communal, il fallait être une structure associative. Ainsi, quelques démarches plus tard, l'association C.C.O. fut créée. Nous avons alors obtenu un local et tout s'est accéléré !

Rapidement, l'association organisa régulièrement des soirées jeux destinées aux Monestrosaloniens et aux autres ; ce sont les Nuits du Jeu de Rôles. Ensuite, grâce à un parisien exilé, nous avons découvert le jeu « Grandeur-Nature - ou G.N. » qui lance les joueurs costumés en immersion le temps d'un week-end. Dès 1994, en devenant organisateurs de ce type d'événement, nous sommes entrés dans la cour des grands. La même année, nous fûmes embarqués dans la création de ce qui deviendra la



Murder Party au château de Sagonne

*FédéGN*²; dans l'élan, nous fîmes venir à Bourges quelque dix associations parisiennes pour le premier grand salon des jeux de simulation monté en France, « Avaricum Simulation » créé en collaboration avec la ville de Bourges et le club berruyer « Le Collège de l'Escargot Rouge ». Le C.C.O. devint alors un nom connu dans le petit monde du jeu grandeur nature.

Notre vie associative devint vite intense. Entre les nuits du jeu, les jeux G.N., les animations médiévales,

nos soirées jeux, le militantisme pro-ludique et notre implication dans la FédéGN, nous avons maintenant de quoi combler les fins de semaines. Peut-être un peu trop. Après une dizaine d'années, nous nous sommes recentrés sur le jeu et gardons dorénavant l'animation pour Menetou et quelques partenariats permettant de bénéficier de sites de jeu (Châteaux de Boucard, Bannegon, Sagonne).





LE CCO



Nuit du Jeu à Menetou-Salon

Nous participons aussi à la Fête internationale du jeu et nous organisons en parallèle, depuis trois années, le C.C.O. Open **Kubb**³, un tournoi convivial et ouvert à tous.

Maintenant que vous connaissez mieux nos activités, il est normal que vous vous demandiez « et comment fait-on pour rejoindre cette formidable association ? ». C'est très compliqué. D'abord, il y a des soirées jeux organisées chaque premier samedi du mois, généralement annoncées sur le site Internet de la mairie. Nous y accueillons avec plaisir les gens souhaitant découvrir le jeu de simulation ; il faut le demander gentiment. Pour cela, il suffit de prendre contact avec nous par le biais de notre courriel : cercle.oniros@yahoo.fr

Mais attention : rejoindre les gars et les filles du C.C.O., c'est quelque chose !

En même temps, nous avons continué nos rendez-vous à Menetou, que ce soit avec les Nuits du Jeu, les soirées jeux à notre local ou avec des animations en collaboration avec M.S.E.F., les Parents d'élèves ou le F.G. Ranch. Même Bourges n'échappe pas au C.C.O. quand, l'été, nous initiions des jeunes le temps d'un stage dédié au jeu G.N., jeunes qui, souvent, nous rejoignent ensuite.

Mais au fait ? Que propose cette association déjà ? Ah oui, ce n'est pas bête de le préciser... Nos activités vont du jeu de plateau moderne (oubliez le Monopoly et la Bonne Paye !), en passant par les jeux de figurines, les jeux de rôles sur table, les jeux de rôles grandeur nature - que ce soient les « murder-parties » (avec quelques participants) ou les « jeux de rôles Grandeur-Nature » (réunissant plusieurs dizaines de joueurs).

- 1 Barbarisme désignant un adepte des jeux de rôles.**
- 2 La Fédération Française des Jeux de Rôles en Grandeur-Nature. Notre implication fédérale s'est arrêtée en 2010 suite à une mésentente quant à la voie choisie par la FédéGN, mais nous gardons de bons contacts.**
- 3 Jeu de quilles nordique, viking diront certains velus.**

Nicolas Leblanc

Murder Party au château de Sagonne



BRINS DE CULTURES



« La vraie vie des pirates ! » – Afag Théâtre

Brins de Cultures 2016 – FESTIVAL à la RUE

Un inéluctable rendez-vous annuel.

Depuis l'an dernier, la manifestation « Brins de Cultures » organisée par l'équipe de la Communauté de communes en Terres Vives (C.C.T.V.) est un ensemble de rendez-vous culturels accessibles à tous,



« L'Affaire Sardine » – Compagnie Avec-ou-Sanka

présentant un programme du théâtre, d'humour, de musique et de science... et parmi lesquels le « FESTIVAL à la RUE » sur un week-end du début juillet sur nos belles places de Menetou-Salon.

Le programme de 2016 proposé par « Le Carroi » a été particulièrement éclectique et a donné lieu à de belles performances artistiques.

Pas moins de dix représentations se sont succédé tout au long des deux soirées des 8 et 9 juillet, à un rythme soutenu, permettant tout juste aux spectatrices et spectateurs de déguster un encas et/ou un pot entre deux spectacles !

Il y avait aussi le concours du lancer de pantoufle, des animations pour tous, une buvette et de la restauration ambulante.

Vendredi

Musique !

La soirée a commencé en musique avec la fanfare « Dix de Der » qui a donné le ton du festival.

Quel grand homme !

Le spectacle suivant, « Rue Jean Jaurès » de la C.I.A. (Compagnie Internationale Alligator), s'est tenu « entre chien et loup » au milieu de la rue Franche et nous a plongé dans la vie de Jean Jaurès. Quatre comédiens ont interprété successivement plusieurs rôles, au sein même

d'un très important public, et nous ont fait revivre la société française, et la vie passionnée et tourmentée de cette grande figure de notre histoire nationale à l'aube du XXe siècle, jusqu'à son assassinat le 31 juillet 1914, peu avant le déclenchement de la première guerre mondiale.

L'ode à la boîte de sardines

Le dernier spectacle de la soirée du samedi « L'affaire Sardine » de la compagnie « Avec-ou-Sanka » a tenu en haleine le nombreux public entourant un imperturbable maître conférencier. Ne nous projetant sur l'écran que des diapositives de boîtes de sardines du monde entier, il a conté pendant plus de quarante minutes une histoire tout à fait loufoque à base de bateaux, de capitaine Cook, de sous-marins russes, de princesses et de plein d'autres choses encore. Les applaudissements nourris à la fin de l'exposé ont montré que le talent de l'orateur avait largement prévalu sur le contenu de son discours !

Samedi

À l'abordage !

Cette belle et chaude après-midi a commencé sous les frondaisons de la place du Haut par « La vraie vie des pirates ! » par la compagnie Afag (Au fond à gauche), troupe théâtrale qui nous avait déjà régalingés l'année précédente avec son histoire revisitée des Trois



« La cuisinière » - Compagnie Tout En Vrac

BRINS DE CULTURES



« Le retour du roi » - Compagnie de l'Abreuvoir

Mousquetaires racontée à deux. Les quatre comédiens se sont démenés et ont encore une fois montré leur science des combats à l'arme blanche, pour interpréter une histoire de pirates totalement débridée.

Chantons ensemble

L'expérience de l'année passée (le Grand Chœur) a été renouvelée sous l'appellation « À Chœur de rue », avec la mise sur pied d'une grande chorale de plus de cent participants de tous âges et de plusieurs communes, et de nouveau sous la houlette de Céline Cherrier, chef de chœur connue et reconnue. Ce très agréable intermède musical a enchanté le public, aussi nombreux voire plus que la veille, qui a même pu chanter en chœur à la demande de Céline !

Quelle « cheffe de cuisine ! »

Le spectacle suivant au cœur de l'après-midi « La Cuisinière » de la compagnie « Tout en Vrac » a révélé le talent fou de l'interprète Noémie Ladouce, ça ne s'invente pas ! Merveilleusement et au péril de sa vie, elle a joué le rôle d'une apprentie cuisinière tentant de réaliser une recette de tarte diffusée à la radio. La cuisine avec tous ses composants et accessoires se sont révélés démoniaques et ne se sont pas du tout mis à son service, mais ont conduit à un scénario délirant et au désastre final !



« La vie devant soi »
Compagnie Les Chiennes Nationales

Le Roi c'est lui

Nous avons ensuite quitté la place du Haut pour la cour de l'école élémentaire où « La Compagnie de l'Abreuvoir » jouait « Le retour du Roi ». Un dialogue endiablé s'est engagé entre les deux interprètes : le roi et son coryphée (représentant du peuple) qui n'ont pas hésité à mêler le public à leur discours.

Diner musical

Avant d'entamer la soirée, « l'Orchestre du Coin » a animé musicalement le repas des spectateurs.

« Assis tailleur »

Déplacement du public vers la cour de l'école rue de la Liberté où la compagnie « Les Chiennes nationales » avait adapté « La vie devant soi » d'Émile Ajar au sein même des spectateurs « obligés » de s'asseoir à même le sol ! Un beau numéro des deux interprètes Maïa Ricaud et Olivier Waibel pour retranscrire l'ambiance de l'appartement de madame Rosa à travers les propos de Momo et des cadres/photos vivement appréciés jusqu'à la fin par les spectateurs inconfortablement assis.



« Rue Jean Jaurès »
Compagnie Internationale Alligator

C'est à tomber !

Il était dit que cette soirée devait déplacer les foules ! Le dernier spectacle, « Flaque » (et quel spectacle !), était présenté par la compagnie « Defracto » sur le plateau sportif, derrière l'école élémentaire, nécessitant un long déplacement des spectateurs au cœur de la nuit.

Que dire de cet époustouflant numéro ? Il y avait d'abord deux jongleurs hors norme, Guillaume Martinet et Eric Longuequel, et leur exceptionnelle faculté de tomber « comme des feuilles » sur sol dur. Il y avait aussi l'accompagnement musical endiablé de David Maillard et une chorégraphie virevoltante des interprètes qui s'est terminée par une ovation debout d'un public toujours nombreux malgré l'heure tardive.

Et puis la fête est allée au bout de la nuit aux sons du DJ de l'équipe du Carroi.

Merci à Isabelle, à l'association Le Carroi, à l'équipe de la C.C.T.V. et aux bénévoles.

À l'année prochaine ! Hervé Rodriguez

HISTOIRE DE TONNEAUX



LA TONNELLERIE GAUTHIER FRÈRES À MENETOU-SALON

L'entreprise GAUTHIER FRÈRES est une entreprise artisanale et familiale. Son activité repose sur l'exploitation forestière et le fendage de merrains destinés à la fabrication de tonneaux à vin.

Guillaume et Fabien GAUTHIER sont les deux dirigeants de cette entreprise.

exigences de qualité sont à retenir : l'exigence relationnelle, l'exigence professionnelle et l'exigence opérationnelle.

Cette entreprise est implantée au centre de la France, plus précisément à Menetou-salon, au cœur du vignoble « Centre Loire ».

Aussi, la richesse de cette tonnellerie provient principalement du massif forestier de la région Centre-Val-de-

bois et d'assurer l'entière étanchéité des fûts. Cette très bonne qualité de chênes va forcément générer des arômes divers et variés afin de satisfaire pleinement la demande des vignerons.

La conception d'un tonneau exige une période de stockage des merrains de l'ordre de vingt-quatre mois, période pendant laquelle les merrains séchent à l'air libre de manière naturelle



Guillaume a la responsabilité de la merranderie (sélection et achat de bois sur pied, exploitation forestière et transformation de grumes en merrains). Fabien s'occupe, quant à lui, de la qualité de la fabrication des tonneaux et du suivi du vin qui y est contenu.

Depuis trois générations, se transmet un savoir-faire, mais aussi et surtout une technique qui répond en priorité à la demande de la clientèle. Trois

Loire : les forêts d'Allogny, de Saint-Palais, de Blois, de Châteauroux et de l'Allier.

La sélection des chênes en forêt domaniale est très importante pour la qualité future des merrains. L'achat des arbres s'effectue par l'intermédiaire de l'O.N.F. (Office National des Forêts), ce qui permet d'assurer la traçabilité des lots de grumes. Ces bois sont fendus à la main afin de bien respecter le fil du

afin d'obtenir un tonneau de haute qualité.

La conception et le montage d'un tonneau passent obligatoirement par diverses étapes :

- Tout d'abord, le merrain passe dans diverses machines à bois afin d'obtenir la finition parfaite d'une douelle. Les extrémités en sont coupées et récupérées afin de fournir du combustible pour la suite des



HISTOIRE DE TONNEAUX

opérations ;

● Puis, l'assemblage des douelles est fait à la main afin de mettre en forme le futur tonneau.

● À ce stade, nous allons rencontrer un procédé appelé « la chauffe » qui consiste à allumer un feu à l'intérieur du tonneau et à l'entretenir avec les chutes de merrains. Il y a d'abord la préchauffe, puis la chauffe de cintrage et, enfin, le « bousinage » : cette

● Enfin, la dernière étape est le ponçage et le cerclage. Les cercles classiques sont en principe en acier galvanisé. Néanmoins, certains tonneaux sont conçus avec des feuillards en bois de châtaignier fournis par des feuillardières (métier à part entière), afin de répondre à la demande de certains clients. Après un ponçage parfait, une belle finition est obtenue : « un tonneau en chêne

La commercialisation s'effectue à 50% sur le territoire national (régions viticoles Centre-Val-de-Loire, Bourgogne et Bordelais) et à 50% à l'export (Italie, Allemagne, Autriche, Espagne, Mexique, Nouvelle-Zélande et Australie). La quantité vendue représente environ 1000 barriques par an.

Comment maintenir et développer



méthode est très appréciée des vignerons. En effet, cette méthode traditionnelle permet d'effectuer des chauffes à la demande et, par conséquent, de permettre un mariage parfait entre le vin et le tonneau. Ces trois opérations ont forcément des effets sur la qualité du vin. Ainsi, c'est une méthode appropriée au cépage, adaptée en fonction du climat et qui répond tout particulièrement à la demande des clients vignerons.

pour garantir et optimiser la qualité du vin ».

Sur le plan commercial, l'entreprise GAUTHIER FRÈRES offre différents types de barriques : Bourgogne Export 228L et Tradition, Bordelaise Transport 225L et autres barriques d'une contenance allant de 300 à 500 litres. Chaque barrique a son propre caractère de fabrication compte tenu des variantes des douelles (longueur et diamètre).

une entreprise familiale depuis des générations ? L'entreprise GAUTHIER FRÈRES en est un exemple. Elle a su acquérir un savoir-faire et parfaire sa « niche » artisanale. Mais aussi et surtout, ses exigences professionnelles et sa perpétuelle remise en cause font que sa notoriété est reconnue dans le monde entier. Certes, la concurrence existe, mais le tonneau Gauthier tient sa place.

LES EXPOSITIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE

« Entre tradition et modernité : Le Japon »

Carnet de voyage en passant par Kyoto, Hiroshima et autres merveilles de ce pays. Patricia et Thierry Cros accompagnés de leurs deux enfants ont immortalisé cette escapade par une exposition de photographies.



« Notre passé a du chien ! Ce serait dommage de l'oublier... »

Récupération, réparation et réincarnation sont les maîtres mots de cette exposition d'objets anciens qui retrouvent une seconde vie entre les mains de Christèle Courtadon.



« L'œil et la fleur »

Les prairies, les bosquets, les jardins tous autant fleuris les uns que les autres n'ont pas échappé à l'œil caché derrière l'objectif de l'appareil photo d'Arnaud Afchain. Une œuvre poétique le temps d'un trimestre.

LES EXPOSITIONS
DE LA
BIBLIOTHÈQUE



« Ombres et lumières »

Visages, lumières, couleurs, la combinaison d'une recette élaborée par Jean-Marie TOURNIER, qui s'est retrouvé le maître des lieux pour le dernier trimestre 2016.



LA GRANGE MSEF



Samedi 15 octobre 2016 15h00. Devant la grange de l'association « Menetou-Salon en Fête » (M.S.E.F.). Des voitures sont garées jusqu'au bas de la côte. Il fait beau. Grand soleil. Beaucoup de visiteurs flânent devant la porte ou farfouillent à l'intérieur. Il y a des enfants, des femmes et des hommes de tous âges. Certains apportent de grands sacs emplis de choses qu'ils donnent. Une équipe de bénévoles les accueille, trie et range ces choses. Ceux qui ont fini de choisir ce qui leur convient passent à la caisse où d'autres bénévoles les reçoivent. L'atmosphère est légère, très gaie. Je pose deux questions aux visiteurs présents et aux bénévoles.

Une question à tiroirs :

- « Est ce qu'il y a ici quelque chose que vous cherchez ?
- Est ce qu'il y a ici quelque chose qui vous attire ?
- Quelque chose qui vous intéresse?
- Quelque chose qui vous plaît?
- Quelque chose qui vous réjouit ?
- Quelque chose qui vous est indispensable? »

Une question sans tiroir :

- « Pourquoi vous êtes ici aujourd'hui ? »

Tous, qu'ils soient donateurs ou (et) acheteurs ou (et) bénévoles, répondent avec beaucoup de gentillesse. Manifestement, tous sont contents d'être là. Ils se plaisent à la grange et aiment en parler.

Je commence par m'asseoir dehors au soleil, près d'une jeune femme. Puis, j'entrerai interroger d'autres chineurs ou bénévoles. Nous rions beaucoup ensemble.

Voici ce qu'on m'a dit :

« Je viens fouiller, surtout dans les vêtements pour moi et les enfants.

L'hiver approche. J'ai fait le tour des magasins ; c'est trop cher. Alors je viens ici.

Et puis ici, je vois du monde, je vois les habitants de Menetou et des alentours.

Je prends aussi des choses pour la maison... Des choses insolites... Quand je retourne en Afrique, j'en apporte pour faire des cadeaux..., surtout des cadres...

Cela fait 11 ans que je suis là, à Menetou. »

Émilie

« Ce qui m'intéresse? Les vêtements et les jouets... surtout les tipis »

Clara

« Ça me fait plaisir de chiner, de fouiner. J'aime bien venir le samedi après-midi... une ou deux fois par mois.

J'aime bien donner les affaires dont je ne me sers plus et j'aime bien en prendre d'autres.

C'est comme un troc, sauf qu'on donne ce qu'on apporte et qu'on achète un tout petit prix ce qu'on emporte. »

Sabrina

« Je suis avec ma maman. Nous venons chaque samedi. Je ne m'ennuie pas. Ça me plaît. »

Rebecca

« Je viens chercher des habits pour le travail. Comme je travaille dans la métallurgie, je les abîme beaucoup.

On trouve ici toutes sortes de choses qui sont difficiles à trouver ailleurs, ou bien plus chères. Par exemple il y a des pelotes de laine... Ça, on n'en trouve pas partout.

C'est de mieux en mieux trié et rangé ; Comme ça, on sait où on va!

Je retrouve ici des gens que je ne vois pas souvent, des gens de

Menetou.

Et puis, je suis là parce qu'il fait beau. »

Deolinda

« J'aime bien fouiller.

Je ne viens pas pour chercher quelque chose, mais je trouve toujours quelque chose.

Je viens régulièrement.

Ça fait du bien, ça vide la tête... Il y a une bonne ambiance...Ça rit.

Je suis là aujourd'hui parce que j'avais plein de choses à apporter. J'en profite pour fouiller. »

Monique

« Nous sommes trois fois heureuses ; on fait quelque chose d'utile ; on forme une bonne équipe ; en plus, on s'habille ici à moindre coût. C'est super bien. On n'a pas besoin d'aller dans les magasins.

Je viens pour sortir de mes quatre murs. Chaque





LA GRANGE MSEF

semaine je viens voir les copines.

Ça fait plaisir d'aider. En même temps, ça aide à sortir d'un coup de blues.

Ici, je ne cherche rien d'autre que ce que je fais : les gens trouvent plein de vêtements à un euro. C'est trop bien !

On vient travailler bénévolement... On vient voir les copines et rire avec elles.

Ici, j'oublie mes problèmes. Je ris. »

Maryline, Suzanne, Marie Christine (bénévoles)

Tout en répondant aux questions, les filles déballent un sac de vêtements.

Tout à coup : éclats de rire.

- « Qui veut un superbe slip marsupilami ? »

Maryline agite à bout de bras un slip jaune vif avec, en effet, les fameuses taches noires caractéristiques du marsupilami.

Tout le monde rit ... Le slip trouve preneur.

« Je cherche un jean, des sandales, deux ou trois trucs...

Je viens pour une question financière.

Et puis ici je peux trouver des trucs « un peu délirants »

C'est la première fois que je viens. Je suis de passage, je suis ici « limite par hasard ».

La grange est très jolie. »

Alexis

« J'habitais à Perpignan.

Je réside à Menetou-Salon depuis cinq mois.

J'ai cherché – et trouvé – des choses utiles, indispensables : lit, table, armoire, assiettes, couverts, vêtements.

Aujourd'hui je viens pour le plaisir » **Félicie**

« Je suis là aujourd'hui, comme d'habitude : je viens aider.

J'aime bien la brocante, la vaisselle... et la bonne ambiance.

Les habitués viennent surtout pour les vêtements.

Je suis heureuse de venir aider. Et ça meuble ma solitude. C'est un but. Dans la semaine, je sais que le samedi je viens ici... Et ça, ça me plaît !

Cette grange est une bonne initiative. M.S.E.F.

ainsi récolte pas mal d'argent et en fait des choses très intéressantes.

C'est mon avant dernier samedi. Après je repars à Paris jusqu'au mois d'avril. »

Jeanine (bénévole)

« J'avais une vieille pomme de douche hors d'usage.

Ici, j'ai trouvé la même mais neuve.

J'ai trouvé par hasard un cendrier en diorite orbiculaire provenant du gisement corse de Sainte Lucie (gisement quasiment épuisé).

À la foire aux melons, je suis tombé sur un vase de Murano ancien.

J'ai trouvé des vêtements, de vieilles vestes et de vieilles bottes des pompiers de Saint-Palais.

J'ai trouvé une petite casserole rouge pour faire fondre la paraffine à confiture.

J'ai trouvé la gentillesse et l'amitié de toutes ces dame.

»

Jean Luc

« Je suis ici parce que j'avais une heure à tuer.

J'aime bien venir de temps en temps.

J'aime bien l'ambiance. Et c'est de mieux en mieux installé et rangé.

J'aime bien les vieilles choses, les assiettes, les verres, les habits.

Je ne cherche rien de précis mais

je passe beaucoup de temps parce que j'ai peur de rater la bonne affaire... Et je trouve des choses... Et je retrouve des gens. »

Léna

« Aujourd'hui, ce qui est rare, je viens pour quelque chose de précis : Un cadre de la bonne dimension.

D'habitude c'est autre chose : Au départ je ne sais pas ce que je vais trouver. Je viens chercher des objets insolites pour mettre dans le jardin... ou des CD.

C'est une vraie caverne d'Ali Baba !... un lieu convivial à Menetou.

J'admire les bénévoles : Elles font un énorme travail de rangement. Et Marie-Hélène a su fédérer plein de gens autour d'elle. »

Françoise



LA GRANGE MSEF



« Je viens régulièrement pour les vêtements. Mon poids change souvent, alors je dois changer souvent de vêtements.

J'en donne et je viens en racheter... Je trouve des vêtements pas chers et bien plus facilement que dans les magasins.

C'est bien intéressant. Faut que ça continue
Christelle

« Je viens souvent. J'aime bien venir fouiller. Je trouve toujours quelque chose d'original.

Il y a une bonne ambiance.

Financièrement, c'est intéressant.

C'est de mieux en mieux. Par exemple c'est beaucoup mieux éclairé qu'avant. Les vêtements sont sur des cintres. C'est de plus en plus agréable de farfouiller.

Françoise

« Je ne cherche pas. Je trouve tout et rien. J'ai trouvé mon bonheur pour ma chambre d'hôte : Des tasses à café, des nappes... J'harmonise les couleurs.

J'ai trouvé des vêtements, même des vêtements de marque.

J'ai trouvé des chaussures, même des chaussures neuves.

Mes petits enfants adorent fouiner dans les jeux.

La semaine dernière, j'ai beaucoup discuté. Je rencontre toujours plein de gens. Je passe de bons moments. Des fois, ça se termine devant un apéro. Le contact entre bénévoles est très sympathique. Quand on a « le calgon », c'est bien de venir ici, ça nous « booste ».

Michelle (bénévole)

« Je cherche des choses pour mon appartement.

Je trouve des choses... Je ne savais pas que je les cherchais, mais une fois que je les ai trouvées « ah mais oui ! c'est formidable ! »

J'aime la bonne humeur, les relations avec l'équipe des bénévoles.

J'aime les énigmes: « cet objet, qu'est ce que ça peut bien être ? À quoi sert-il ? »

J'aime me déguiser, rigoler, essayer les choses, les chapeaux, me faire des tenues complètement loufoques. Pour le 1er mai, j'essaie les robes de mariées.

« Ce qui est indispensable ici ?

Les bénévoles ! »

Claire (bénévole)

« Le 15 août, nous avons une organisation bien planifiée. Il y a différentes équipes : Vêtements, meubles, vaisselles, nourritures.

On s'amuse bien...

On rigole, tu vois bien...

Et on fait suivant ce qu'on peut. »

Marie-Claude (bénévole)

« On vend ce qui rend service. La rentabilité n'est pas notre critère. Par exemple, on prend le temps et la place de présenter des choses encombrantes ou sans valeur marchande.

On vient chercher ici les objets qui nous manquent... Mais pas seulement. On vient chercher en même temps l'émerveillement... La joie... La simplicité... Le bonheur...

On est content de venir ici, de se retrouver, de trouver quelque chose ou d'apporter quelque chose. »

Marie-Hélène (bénévole)

Je sors de la grange.

Moi aussi, me voilà « gonflée à bloc ». Des voitures sont toujours garées jusqu'au bas de la côte. Et ce ne sont plus les mêmes que tout à l'heure.

Pour ma part, j'ai essayé de transcrire ce qu'on m'a dit le plus fidèlement possible. J'ai essayé de garder le naturel et la spontanéité du parler de chacun. Merci à tous ceux qui m'ont donné leurs paroles simples, chaleureuses... Poétiques.

Je crois comprendre que beaucoup de visiteurs viennent ici parce qu'ailleurs c'est trop cher. Ces visiteurs trouvent ici les choses dont ils ont besoin... Mais ils trouvent bien plus. Ils trouvent le plaisir de farfouiller et de donner. Ils trouvent en même temps le rire, la chaleur humaine, la joie de vivre.

Quant aux bénévoles, ils sont heureux d'être là. C'est simple.

En fait, ils viennent ici pour les mêmes raisons que les acheteurs.

Un lieu où chacun donne et trouve, à petit prix, ce dont il a besoin... Nous croyions tous que ce n'était pas possible, que c'était une pure utopie...

Eh bien si ! C'est possible. La preuve !

Bon, je ne résiste pas au plaisir d'écrire la devise de Menetou-Salon en Fête, adaptation d'une citation de Mark Twain : « Nous ne savions pas que c'était impossible, alors nous l'avons fait. »

S&P



ÉTAT CIVIL

DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2015
AU 30 NOVEMBRE 2016

ILS SONT NÉS

- COURCEL Nohlan John Charles le 07 janvier 2016
- COURY Éléna Biljana le 09 août 2016 DE SOUSA Maëly le 01 avril 2016
- DOISNE Mia le 04 avril 2016
- FAVREAU Sébastien le 17 juin 2016
- FERRU Éléonore Ginette Léonie le 09 juillet 2016
- FRANÇOIS Victoire Mathilde Rose le 07 novembre 2016
- GAUMAIN Maélia Julie le 02 septembre 2016
- HADAYA Philippe le 17 juillet 2016
- JORGE ROUSSET Marilou Magalie le 08 août 2016
- PARTYKA Éthan le 28 juillet 2016
- POPINEAU Noha Yanis le 18 décembre 2015
- PROUTEAU Nolan Christian Thierry le 17 mars 2016
- QUEGUINER Énalie Corinne Mireille le 15 septembre 2016
- SERGENT LAUNAY Aurore le 29 novembre 2016

ILS SE SONT DIT OUI

- DA FONSECA Élodie et AUBIN Jean-Claude Roland Antoine le 29 octobre 2016
- HÉROS Avelino Santo et LANCEREAU Véronique Michelle le 25 juin 2016

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- AUGERAT veuve MILLET Simone Pierrette le 25 mai 2016
- AVONTS Georges Albert le 08 novembre 2016
- BOULET veuve LAGARRIGUE Lucienne Simone le 16 juin 2016
- DURIEUX Jacqueline le 16 décembre 2015
- FAUCARD veuve SURSON Jeanne Yvonne le 16 février 2016
- FOUCHER Philippe Pierre André le 13 février 2016
- GUINARD Roger Armand le 14 mai 2016
- JAMELOT Monique Simone le 23 mars 2016
- JUBLOT veuve BLAIN Rolande Irène le 17 janvier 2016
- LABREUIL Guy Alain Roger le 10 juillet 2016
- LELARGE veuve DOUCET Cécile Ginette le 13 décembre 2015
- LE QUELLEC Yves Victor le 25 octobre 2016
- LOISEAU Gérard Marcel le 10 décembre 2015
- LOUIS veuve PICARD Suzanne le 23 octobre 2016
- MAUVISSEAU Odette Marie Jeanne le 16 novembre 2016
- MITTERRAND Pierre Roger le 06 juillet 2016
- NAUDIN Maurice Louis le 30 mai 2016
- SÉGUIN veuve LESAGE Nicole Louise le 28 janvier 2016

AGENDA
2017

Janvier

1^{er} vendredi et ou samedi tous les mois de l'année, soirée jeux au local du Cercle des Compagnons d'Oniros (C.C.O)

4 - Cinéma itinérant au Centre d'accueil

8 - Vœux du maire au Centre d'accueil à partir de 11h

18- Conférence « Merveilles du magnétisme » au Foyer-logements proposé par l'Université Populaire du Berry

22 - Fête votive de Saint Paul dans le bourg (messe, vin d'honneur et repas)



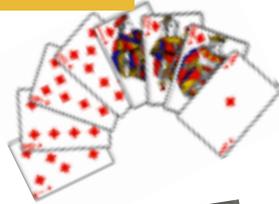
Février

3 - Concours de belote du Club des Aînés au Foyer-logements

8 - Cinéma itinérant au Centre d'accueil

11 - XVII^e mangement des Amis de la Frairie au Centre d'accueil

19 - Stage d'initiation au Cowboy Mounted Shooting au FG Ranch des Rappereaux



Mars

4 - 5 - Canal Historique de « Invasion in ze Berry »

4 - Carnaval des enfants organisé par La P'tite Tribu au caveau

5 - Ouverture de la buvette à l'étang communal de Farges

8 - Cinéma itinérant au Centre d'accueil

11 - Ouverture de la pêche à l'étang communal de Farges

14 - Repas du Club des Aînés au Foyer-logements

9 - Film « Étonnante Éthiopie » au Foyer-logements proposé

24 - Concours de belote du Club des Aînés au Foyer-logements



Avril

5 - Film « Martinique, île des revenants » au Foyer-logements proposé par l'Université Populaire du Berry

5 - Cinéma itinérant au Centre d'accueil

9 - Randonnée pédestre de printemps du Syndicat d'initiative, départ du caveau

15 - Nuit du Jeu avec le CCO à la salle des fêtes

28 - Concours de belote du Club des Aînés au Foyer-logements



Mai

1^{er} - Brocante de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Menetou Salon places et rues du bourg

3 - Cinéma itinérant au Centre d'accueil

8 - Célébration de la victoire du 8 mai 1945 au monument aux morts

13 - Trail des Terres du Haut Berry avec espace jeu de MSEF

14 - Bourse aux oiseaux de la Société ornithologique berruyère, salle Pierre Clément

14 - Concours d'équitation western CLUB au FG Ranch des Rappereaux

25 - Concours de pétanque de l'Ascension de l'Amicale bouliste

22 - Randonnée de La P'tite Tribu

26 au 28 - Jeu de rôle grandeur nature « Tantrevalles » du C.C.O.

27 - Thé dansant des Rêves Bleus, au Foyer-logements



Juin

- 6 au 18** - Tournoi de tennis OPEN par le Club de tennis
- 7** - « Bienvenue à Menetou-Salon ! », parcours dans les rues du village proposé par l'Université Populaire du Berry
- 7** - Cinéma itinérant au Centre d'accueil
- 10** - Concours de pétanque « Challenge de l'Amicale bouliste »
- 18** - Championnat départemental d'Équitation Western CLUB et AMATEUR au F.G. Ranch des Rappereaux
- 23** - Fête de la musique de l'école au Centre d'accueil

Juillet

- 1^{er} - 2** - Festival « À la Rue ! » de la Communauté de communes, place du Bourg et dans la cour de l'école côté mairie
- 3 au 9** - Tournoi de tennis interne du Club de tennis
- 8** - Concours municipal des Maisons fleuries
- 14** - Grand concours de pétanque de l'Amicale bouliste
- 14** - Célébration de la Fête Nationale au monument aux morts et fête populaire sur les places du village et au stade
- 29 - 30** - The Ultimate Cowboy Trail Ride au FG Ranch des Rappereaux

Août

- 5 - 6** - Caves ouvertes de l'Union viticole
- 15** - Grange ouverte de M.S.E.F, rue Armand Cormont
- 25** - L'Apéro des Zéros de M.S.E.F, place du Haut
- 26** - Grand concours de pétanque de l'Amicale bouliste
- 24 au 27** - Campagne de « Invasion in ze Berry » (ex bcb)

Septembre

- 10** - Foire de Saint Aimé dite aux Melons avec M.S.E.F rues et places du Haut
- 15** - Accueil municipal des nouveaux habitants
- 15** - Concours de belote du Club des Aînés au Foyer-logements

Octobre

- 28** - Halloween de La P'tite Tribu

Novembre

- 5** - Bourse aux vêtements et aux jouets de La P'tite Tribu au Centre d'accueil
- 11** - Célébration de l'Armistice de 1918 au monument aux morts
- 11 - 12** - Salon des Antiquaires du Syndicat d'initiative au centre d'accueil
- 14** - Repas du Club des Aînés au Foyer-logements
- 19** - Super rifles de l'Amicale bouliste au Centre d'accueil
- 25 - 26** - Salon des Artistes et Artisans du Syndicat d'initiative au Centre d'accueil

Décembre

- 2** - Repas des Aînés au Centre d'accueil
- 8** - Concours de belote du Club des Aînés au Foyer-logements
- 9 - 10** - Village artisanal de Noël avec M.S.E.F sur les places du village



Western

In Menetou - Salon

